

Lancement d'une campagne pour plus de bio dans les cantines scolaires

Paris, 13 sept. 2017 (AFP) -

L'ONG Agir pour l'Environnement, la fédération de parents d'élèves FCPE, la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB) et la Ligue de l'Enseignement ont appelé mercredi les parents d'élèves à interpellier élus locaux et responsables scolaires pour obtenir plus d'aliments bio dans les cantines scolaires.

Dans le cadre d'une campagne baptisée "Des cantines bio, j'en veux !", ces organisations invitent à réclamer au moins 20% de bio via des mails déjà rédigés à envoyer aux établissements scolaires, notamment via un site, www.macantine.bio.

Sur les 11 millions de repas servis chaque jour en restauration collective, dont 7 millions dans les cantines scolaires, environ 3% des aliments sont issus de l'agriculture bio, ont-elles rappelé.

Un article de la loi Égalité et Citoyenneté définitivement votée par le Parlement en décembre 2016 obligeait la restauration collective publique à inclure dans la composition des repas "20 % de produits issus de l'agriculture biologique ou de surfaces agricoles en conversion" au bio, mais il a été censuré par le Conseil constitutionnel.

"Il y a une réelle demande de la part des parents", a affirmé la présidente de la FCPE, Liliana Moyano, au cours d'une conférence presse.

"Nous avons la capacité de fournir" suffisamment de produits bios, a assuré Jean-Paul Gabillard, secrétaire national de la FNAB. Sur 1,5 million d'hectares en bio, 400.000 suffisent pour atteindre les 20% dans les cantines scolaires, a-t-il dit.

La nutritionniste Valérie Jacquier, du Collectif Les pieds dans le plat, a insisté sur "la supériorité nutritionnelle des produits bio", rappelant que "le repas à la cantine est censé couvrir 40% des besoins journaliers des enfants". 20% de bio, "c'est le pain, une crudité et un fruit. C'est très peu et facile à atteindre", a-t-elle affirmé.

Selon un sondage Ifop réalisé pour Agir pour l'Environnement, 86% des personnes interrogées se déclarent favorables à une loi imposant de servir au moins 20% d'aliments bios et locaux dans les restaurants collectifs d'ici à 2022, a indiqué Stéphane Kerckhove, délégué général de cette organisation. "D'année en année, il y a une demande de plus en plus forte des parents d'élèves et des citoyens", a-t-il dit, espérant que le message "sera entendu aux États généraux de l'alimentation".

sd/alu/sd

Afp le 13 sept. 17 à 18 48.